

ABONNEMENT
Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre m..... 1.00

LE CANADA

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.00
Une fois la semaine..... 0.00

Édition Hebdomadaire
Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 1er Août 1885

A QUI LA FAUTE ?

On est à faire une jolie réputation d'immoralité à notre ville, une peu partout dans le pays. La presse de Montréal et de Québec s'est récemment apitoyée à notre égard sur un ton rien moins que flatteur et bien propre à faire croire que la capitale est une seconde édition de Sodome et de Gomorrhe, dont les iniquités contre le Ciel ne peuvent être lavées autrement que par le feu vengeur de la Justice d'en Haut.

Nous ne voulons certes pas entamer à ce sujet une polémique avec nos confrères et noircir de longues pages dans le but de tirer à blanc la réputation d'Ottawa. Nous croyons cependant qu'il serait relativement aisé d'établir qu'ici l'on n'est ni plus ni mauvais, ni plus immoral que dans toute autre ville du pays, et que la station de police est plus souvent à vide peut-être, chez nous, que n'importe où ailleurs.

Une excellente raison, par exemple, qui a pu aisément induire nos accusateurs à écrire comme ils l'ont fait, c'est la manie regrettable et dangereuse, qui distingue certaines feuilles d'Ottawa, de donner cours à tous les cancans et à tous les racontages du crime, sans attendre que la vérité se soit fait jour.

Ainsi, c'est au sujet de la rumeur mal fondée d'un viol que se sont produites les dernières accusations, et le Free Press qui s'indigne contre ceux qui nous taxent d'immoralité, pourrait-il se rendre le témoignage que ce n'est pas dans ses colonnes de nouvelles locales que l'on a puisé les informations exploitées à notre préjudice.

Si l'on nous accuse, enfin, à qui la faute ?

LEO TAXIL

Le bruit a récemment couru que Léo Taxil, le fougueux anti-clérical, l'auteur de tant d'écrits immondes sur les sujets les plus dignes de respect et contre les croyances religieuses les plus sacrées, venait d'abjurer ses erreurs et de se convertir.

Cette nouvelle trouva bien des incroyables et l'on sait aujourd'hui qu'elle était contournée. Léo Taxil n'est pas revenu à la vérité, en effet, mais il a seulement envoyé, de dépit, sa démission comme secrétaire-général de la ligue anti-cléricale.

Il donne comme suit, dans un dernier article aux annales de la libre-pensée, les motifs qui l'ont amené à cette détermination :

J'en ai assez, écrit ce fils de l'impie. Abreuvé d'outrages par les intransigeants et les opportunistes, par les révolutionnaires et les modérés, criblé de traits perfides que des lâches me décochaient par derrière tandis que, soldat indépendant je me battais à l'avant-garde ; lassé, découragé, écorché, je ne puis résister au dégoût qui m'envahit et je brise pour toujours ma plume anticléricale.

Puisque la fraternité républicaine ne n'est qu'un mensonge, qu'ils se dévorent donc tous les uns les autres ! Qu'Hébert envoie Vergniaud à la guillotine ! Que Danton y envoie Hébert ! Que Robespierre à son tour y envoie Danton ! et que Tallien termine la série en envoyant Robespierre ! Et quand un tirailleur se donnera de tout cœur à la libre-pensée et se battra sans vouloir accepter le mot d'ordre d'aucune coterie, que la franc-maçonnerie, dans l'ombre, le perce de ses flèches empoisonnées.

Dussé-je voir se tourner contre moi demain les rares amis qui m'étaient restés, j'estime que la détermination irrévocable que j'ai prise ne doit pas demeurer secrète. Ayant, plus que personne, contribué à l'organisation du congrès anticlérical qui va se tenir à Rome, à la fin de ce mois, j'irai dans la capitale de l'Italie, mais simplement comme le serviteur des autres délégués, comme un employé qui fait son service et ne joue qu'un rôle absolument passif. Et sitôt le congrès fini, je reprendrai ma liberté et dégage des faux scrupules qui m'ont lié les mains jusqu'à ce jour, je travaillerai, d'accord avec ma conscience, à confondre les misérables intrigants qui trompent, violent et corrompent le peuple sous le masque républicain.

Ce jour-là, sans doute, vous vous joindrez à mes ennemis. Je vous le pardonne d'avance, en raison de la sympathie cordiale que vous m'avez témoignée, quoique franc-maçon. A BON ENTEDEUR SALUT

Nos abonnés de la campagne nous écrivent de partout, depuis quelque temps, pour se plaindre que Le Canada leur est distribué d'une manière fort irrégulière et leur arrive souvent plusieurs jours après la date de l'expédition, ayant évidemment passé par les mains de plusieurs lecteurs.

MM. les maîtres de poste voudront bien prendre spécialement note de ces circonstances et en garder fidèle souvenir à l'avenir.

A TRAVERS LA POLITIQUE

L'honorable John Carling est parti pour l'Ouest.

L'honorable J. H. Pope a quitté la capitale hier. Il se rend dans les Cantons de l'Est où il doit passer quelques jours.

M. Charles Thibault nous arrive d'un voyage au Nouveau-Brunswick et à Boston. Il était allé recueillir là-bas des renseignements pour les lettres si intéressantes et si érudites qu'il publie depuis quelques temps sous la signature de Frontenac.

Nous espérons bien que M. Thibault va réunir en volume la série des remarquables études qu'il est à écrire, sur l'état actuel et le progrès de notre race à l'étranger, permettant ainsi à tous ses compatriotes de bénéficier de ses travaux.

La Gazette Officielle annonce qu'à l'avenir les droits de péage sur les canaux du St Laurent ne seront que de deux cents la tonne pour le froment, le blé, l'avoine, les pois et le maïs.

On vient de permettre aux propriétaires de distilleries, dans les centres où la loi Scott est en force, d'écouler par quantités de dix gallons, dans les comtés qui ne sont pas sujets à l'Acte de Tempérance, les spiritueux qui se trouvent en

core dans leurs établissements. On espère par cette mesure faciliter la mise en opération du nouvel ordre de choses.

M. McMillan, député de Vaudreuil, a eu une entrevue avec Sir Hector Langevin, hier après-midi. Il sollicite une allocation pour faire construire des jetées sur l'île Perreault, vis-à-vis Beauharnois. M. McMillan fera bientôt un voyage au Nord-Ouest et il a l'intention de pousser une pointe jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

Une délégation du bureau du havre des Trois-Rivières, composée de MM. Joseph Reynard, président, A. St Pierre et Arthur Olivier, était dans la capitale hier et a eu une entrevue avec sir Hector Langevin, dans le but de faire augmenter le subside voté pour le prolongement et l'amélioration du havre de la ville trifluvienne et pour certains autres travaux sur les rivières. Les délégués sont partis ce matin, fort satisfaits du gracieux accueil dont ils ont été l'objet de la part de l'honorable ministre des Travaux Publics.

LE 65ÈME BATAILLON

Encore une bonne note à enregistrer en faveur des volontaires du brave 65ème. Nous l'empruntons au Bulletin, journal anglais (publié à Edmonton) :

Le 65ème, dit-il, a passé deux mois entiers à Edmonton ou dans les environs et nos gens ont appris à le connaître parfaitement. Il nous est arrivé en mai, après un voyage des plus pénibles, en excellente condition, et il a été divisé en plusieurs parties pour former des garnisons.

Les hommes envoyés au Sud ont travaillé comme des Troyens à ériger des fortifications qui ont une grande valeur pour le pays, tandis que ceux d'Edmonton et de Fort Saskatchewan donnaient un très bon exemple par leur discipline et leur bonne conduite.

Ceux de Fort Pitt ont montré le plus grand courage dans les plus durs épreuves, aidant aux rameurs sur les chalands et courant au combat dès le premier signal. * Ce que le bataillon a accompli dans les circonstances désavantageuses où on l'a placé est la meilleure réponse possible aux accusations portées contre lui.

Il est très-pénible pour toute personne qui veut le bien du Canada de voir des hommes qui ont tant contribué à le défendre, à l'heure du danger, aussi outrageusement insultés que l'ont été les soldats du 65ème.

Voici qui plaide amplement compensation pour les insultes bêtes et ignares de quelques mal-appris.

La dette nette du Canada est moins de \$40 par tête, et est la conséquence de la construction d'ouvrages d'utilité publique, tandis que celle des Etats-Unis est le résultat d'une guerre civile. De plus, la dette provinciale et municipale du Canada est relativement moins élevée que celle des Etats et des villes de la République américaine, et les droits de douane sont loin d'être aussi forts dans notre pays que chez nos voisins.

L'école de cavalerie est arrivée à Québec, hier matin à 9.30, de retour du Nord-Ouest. Elle n'a été l'objet d'aucune démonstration, vu qu'on ne l'attendait que ce soir.

Aux pèlerins et au public en general

J'invite les pèlerins et tous ceux qui désirent acheter des objets de piété, de venir faire une visite à mon magasin, à l'occasion de l'arrivée de jolies marchandises pour souvenir de pèlerinage et autres. P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

Les vrais amis sont toujours la Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que jons de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, ch. z H. Norez, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House." Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

PERDU

Un vieux portefeuille de maroquin rouge, contenant des cartes d'affaires et autres papiers. La personne qui le rapportera à ce bureau sera libéralement récompensée. 28 juillet 1885

ON DEMANDE

Trois institutrices ou instituteurs, dont l'un capable d'enseigner le français et l'anglais, pour les écoles catholiques de Notre-Dame-du-Laus. S'adresser à Rév. E. Trinquier, curé et sec.-trésorier, Notre-Dame-du-Laus.

ON DEMANDE

Deux institutrices pouvant enseigner le français et l'anglais pour les écoles catholiques du township de Buckingham. Pour plus amples informations, s'adresser à A. Guy, sec.-trésorier, Buckingham.

DEMANDE

On a besoin, dans le Canton Aldfield, de deux maitresses d'école enseignant le français et l'anglais. S'adresser à M. C. V. Casault, secrétaire-trésorier, Bureau de Poste Hulversen, Canton Aldfield, Pontiac.

Voitures! Voitures!

Voitures couvertes ou découvertes, Phaétons, Rockaways, Express, Chariots à pain, etc., etc.

Faits à ordre, avec soin et promptitude. Je répare aussi les voitures et ferre les chevaux, etc., etc. Les matériaux que j'emploie pour la confection de mes voitures sont de première qualité et mon ouvrage est garanti tant sous le rapport du travail de la main d'œuvre que sous celui de la solidité et du fini. Je sollicite le patronage du public en général.

ALFRED MATHIEU, No. 380 rue Clarence, Ottawa 24 juillet 1885.

\$10,000.00

MARCHANDISES DE GOUT

Articles de Modes A VENDRE DE SUITE

VEZ-VOUS besoin d'un CHAPEAU à moitié prix ?

VEZ-VOUS besoin de riches PLUMES et d'élégants FLEURS ?

VEZ-VOUS besoin de nouvelles DANTELLES et de FICHUS ?

VEZ-ENCORE NOUS VOIR.

A. Woodcock Magasin Spécial de Modes, 39, RUE SPARKS.

D. GARDNER & Cie. 66 et 68, rue Sparks

TOUTES MARCHANDISES DÉTAILLÉES AU PRIX DU GROS!

3,000 PIECES D'INDIENNES Patrons nouveaux et très jolis. Ces Indiennes doivent être vendus de 7c à 15c par verge.

1000 PIECES DE MOUSSELINE A ROBE Prix, depuis 10 cents à 20 cents la verge. Le plus beau lot de Marchandises qui ait été acheté à Ottawa.

Venez de bonne heure pour faire votre choix d'indiennes et de mousseline, chez

D. GARDNER & Cie., NUMEROS 66 et 68, RUE SPARKS Importateurs Directs.

AMELIORATIONS LOCALES

CONSTRUCTION d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés, dans les rues sous-mentionnées, dans le quartier By, en la ville d'Ottawa.

Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction d'égouts à tuyaux en glaise vitrifiés ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées : Dans la rue York, de la rue William à la rue Sussex, tuyaux de 18 pouces. Dans la rue Sussex, de la rue George à la rue Clarence, tuyaux de 15 pouces. Dans la rue Sussex, de la rue Clarence à la rue St-Patrice, tuyaux de 15 pouces. Dans la rue Sussex, de la rue George à la rue Rideau, tuyaux de 12 pouces. Les dits règlements pourvoient aussi à répartir et à prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze Août A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet, 1885.

W. P. LETT, greffier de la Cité.

AMELIORATIONS LOCALES

TROTTOIRS Dans le Quartier Ottawa, en la Cité d'Ottawa

Avis est par le présent donné que le Conseil-de-Ville d'Ottawa va passer, conformément aux provisions de l'Acte Municipal Consolidé, des règlements pour la construction de trottoirs ayant les dimensions suivantes et dans les rues ci-après désignées : Entre les rues Sussex et Dalhousie. Du côté Nord de la rue Water, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Du côté Sud de la rue Water, transversal, 3 pouces, 8 pieds. Le coût d'un trottoir de 2 pouces d'épaisseur et de 40 pouces de largeur et les frais de remplissage qui s'en suivent seront supportés par la Corporation dans chaque cas. Les dits règlements pourvoient aussi à répartir et à prélever le coût de ces travaux sur la propriété réelle qui doit en bénéficier, à condition cependant que la majorité des propriétaires de tels biens-fonds, représentant au moins la moitié de leur valeur totale, ne présentent des requêtes contre telle répartition au Conseil-de-Ville d'Ottawa dans l'intervalle d'un mois à compter de la dernière publication de cet avis, soit du onze Août, A. D. 1885. Ottawa, 28 juillet 1885.

W. P. LETT, Greffier de la Cité.

Photographies GRANDE REDUCTION

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT. N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR. 4 décembre 1884